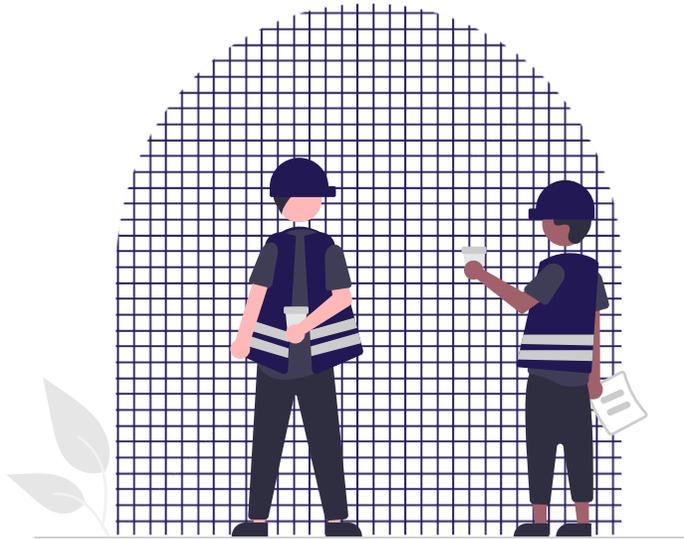


Activité, emploi et formation dans le Bâtiment

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



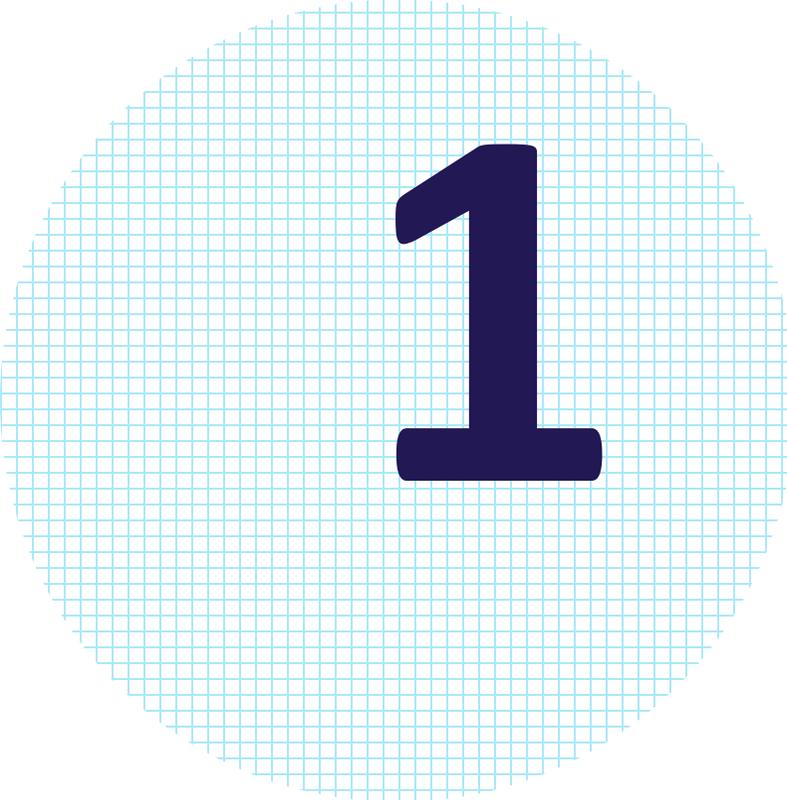
AU CARREFOUR DE L'ACTIVITÉ, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION : QUELS CONSTATS AUJOURD'HUI EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR ?



SOMMAIRE

- 1 Quelles spécificités du tissu économique régional ?
- 2 Quel recours aux ressources disponibles ?
- 3 Caractéristiques de la formation initiale et continue aujourd'hui

Quelles spécificités du tissu
économique régional ?



1

19 788

établissements employant au moins un salarié à fin 2023

43 750

établissements n'employant aucun salarié à fin 2022*

Une concentration de structures n'employant aucun salarié, supérieure à la moyenne nationale

Le tissu d'entreprises en région Provence-Alpes-Côte d'Azur se caractérise par le deuxième taux de France le plus élevé d'établissements n'employant aucun salarié (68,5%).

Près de 89% des 19 788 établissements employant des salariés possèdent moins de 10 salariés.

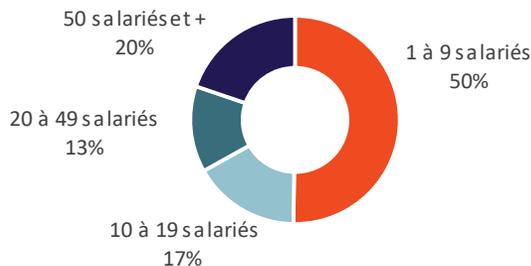
Toutefois, les entreprises de 1 à 9 salariés ne pèsent au total que 50% de l'effectif salariés de la région. L'autre moitié travaille donc dans des PME (plus de 10 salariés)

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYANT AU MOINS UN SALARIÉ À FIN 2023 SELON LA TRANCHE D'EFFECTIF

| | Nombre | % |
|------------------|---------------|-------------|
| 1 à 9 salariés | 17 671 | 89% |
| 10 à 19 salariés | 1 233 | 6% |
| 20 à 49 salariés | 509 | 3% |
| 50 salariés et + | 374 | 2% |
| Ensemble | 19 788 | 100% |

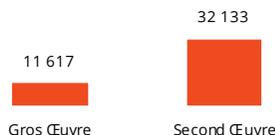
Unité : nombre d'établissements - Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES EFFECTIFS SALARIÉS DANS LES ENTREPRISES DU BÂTIMENT EMPLOYANT AU MOINS UN SALARIÉ À FIN 2023



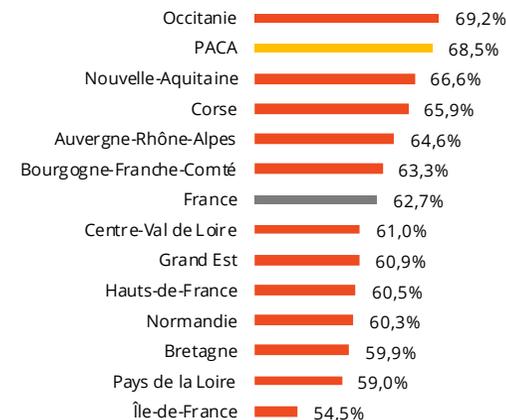
Unité : nombre de salariés - Source : ACOSS-URSSAF Traitements Réseau des CERC

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS SANS SALARIÉ EN 2022



Unité : nombre d'établissements - Source : INSEE SIDE Traitements Réseau des CERC

PART DES ÉTABLISSEMENTS N'EMPLOYANT AUCUN SALARIÉ EN 2022



Unité : nombre d'établissements - Source : INSEE SIDE Traitements Réseau des CERC

Définitions

Établissements employant au moins un salarié à fin 2023, source URSSAF-ACOSS : établissements ayant déclaré de la masse salariale au quatrième trimestre 2023, même s'ils n'ont plus de salariés au 31 décembre 2023.

Établissements n'employant aucun salarié à fin 2022*, source INSEE SIDE : unités légales et établissements ayant eu une activité économique effective au cours de l'année.

* Changement de source statistique en 2024 : passage du REE au SIDE. Différence : le REE portait sur les unités légales et établissements actifs en fin d'année alors que le SIDE s'appuie sur la définition des « entreprises actives » du règlement sur les statistiques européennes d'entreprises (règlement (UE) 2019/2152 du Parlement européen et du Conseil, complété du règlement d'exécution (UE) 2020/1197 de la Commission). Soit ici les établissements qui ont un chiffre d'affaires strictement positif au cours de l'année. Ce qui a pour conséquence un stock réduit.

19 788

établissements employant au moins un salarié à fin 2023 dont

12 831

du second œuvre

Les entreprises du Bâtiment employant des salariés couvrent des domaines d'activité variés et spécialisés. Par conséquent, les besoins en formation et en compétence sont multiples dans le secteur.

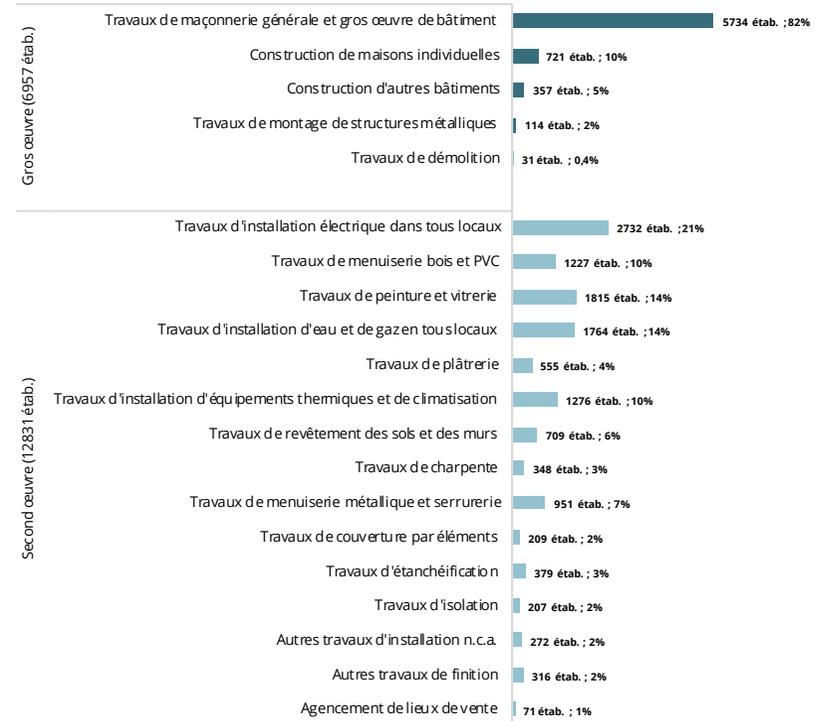
Les entreprises employeuses du second œuvre regroupent près des 2/3 du tissu économique de la région et recouvrent une quinzaine d'activités différentes.

A l'inverse, celles du gros œuvre sont à 82% concentrées dans un domaine unique, celui des travaux de maçonnerie générale.

1 Quelles spécificités du tissu économique régional ?

Concentration du tissu économique Bâtiment sur les activités du second œuvre et de la maçonnerie

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS DU BÂTIMENT EMPLOYANT AU MOINS UN SALARIÉ À FIN 2023

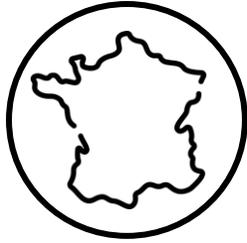


Unité : Nombre d'établissements | Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Établissements employant au moins un salarié à fin 2023, source URSSAF-ACOSS : établissements ayant déclaré de la masse salariale au quatrième trimestre 2023, même s'ils n'ont plus de salariés au 31 décembre 2023.

Une polarisation du tissu économique autour des centres urbains et diffus sur l'ensemble du territoire

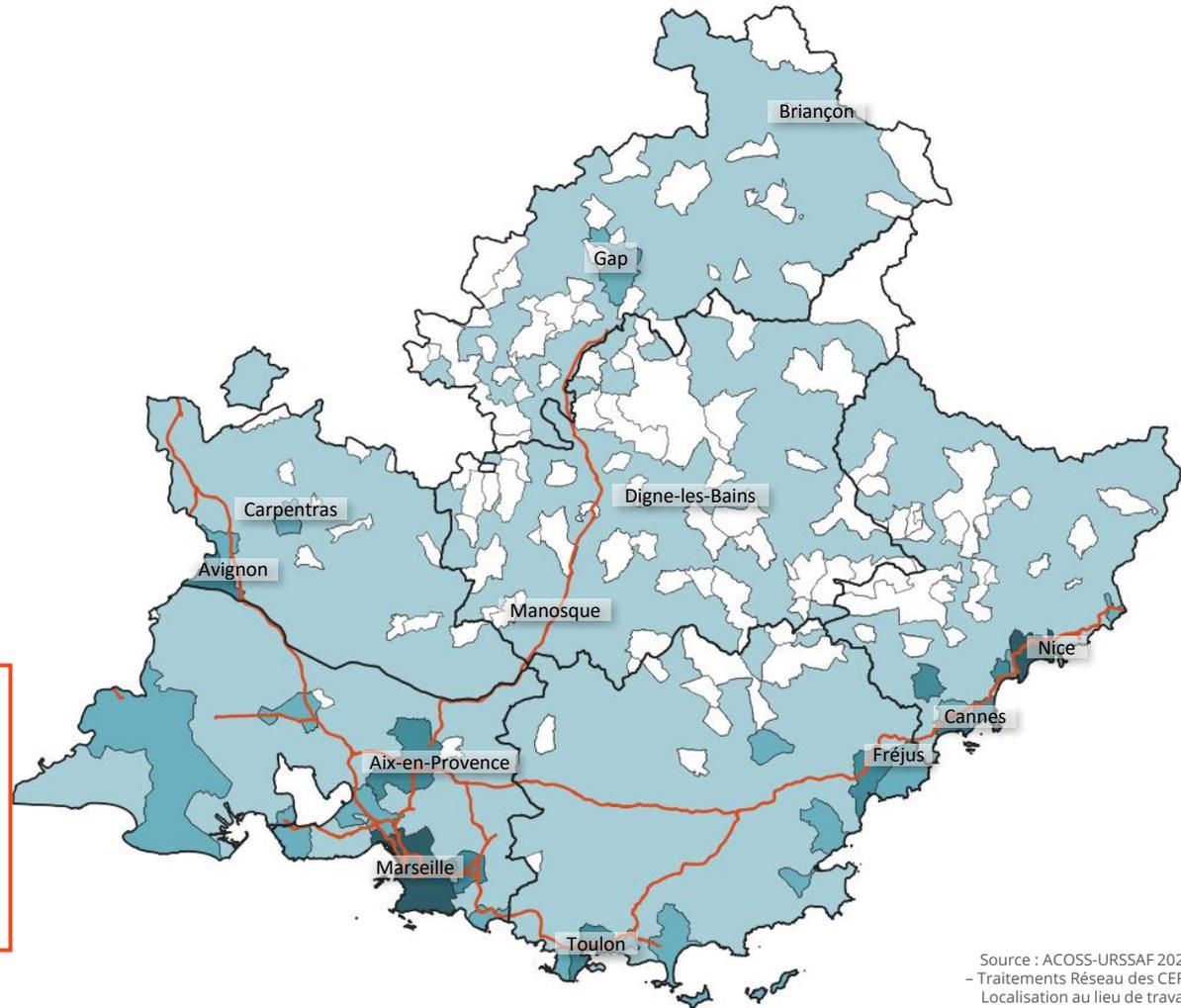


NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS DU BÂTIMENT EMPLOYANT AU MOINS UN SALARIÉ À FIN 2023

- Non renseigné ou 0 établissement
- 1 à 99 ets.
- 100 à 199 ets.
- 200 à 1 000 ets.
- Plus de 1 000 ets.
- Autoroutes

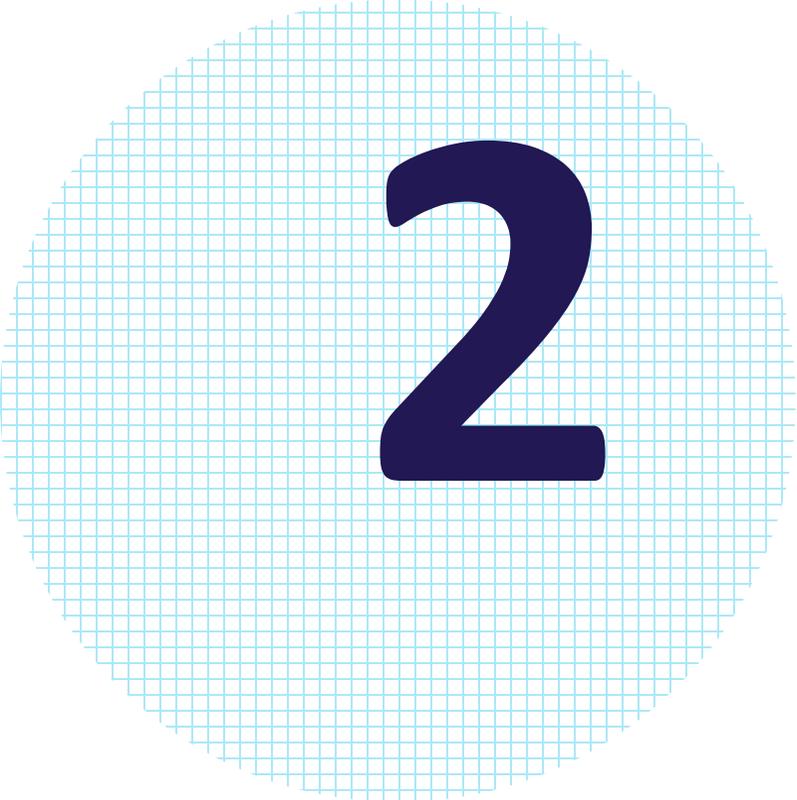
Les établissements du Bâtiment sont présents sur l'ensemble du territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur avec une augmentation de la concentration sur le littoral et les centres urbains.

Cette distribution calque parfaitement avec celle de la population ce qui illustre la capacité du secteur du Bâtiment à générer de l'emploi local et des recrutements de proximité.

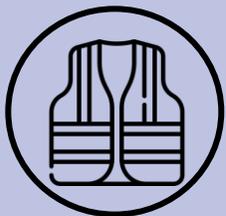


Source : ACOSS-URSSAF 2023
- Traitements Réseau des CERC -
Localisation au lieu de travail

Quel recours aux ressources
disponibles ?



2



RESSOURCE MOBILISÉE

94 679

salariés

39 841

non-salariés

RESSOURCE MOBILISABLE

9 271

intérimaires

24 140

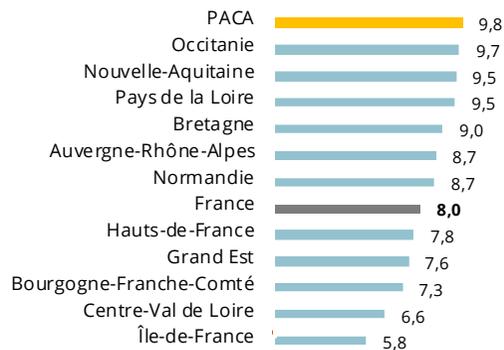
demandeurs d'emploi

La structure de l'emploi est spécifique dans le Bâtiment avec une présence significative de non-salariés. Les ressources actuellement mobilisées comptent environ 94 680 salariés pour plus de 39 840 non-salariés.

Précisons que la notion d'effectif non salarié (source ACOSS-URSSAF) se distingue de celle d'établissement sans salarié (source INSEE). Les comptages sont différents (un compte à l'URSSAF n'est ouvert que si l'entreprise est redevable à cotisations, les micro-entreprises qui ne déclarent pas de chiffres d'affaires pendant deux ans sont exclues du comptage URSSAF...).

Les ressources susceptibles d'entrer dans le secteur sont importantes (plus de 35% de l'emploi salarié) : 9 270 intérimaires en 2023 (soit un ratio de 9,8 intérimaires pour 100 salariés, bien supérieur au niveau national) et 24 140 demandeurs d'emploi dans un métier du Bâtiment.

NOMBRE D'INTÉRIMAIRES POUR 100 SALARIÉS DU BÂTIMENT EN 2023



Unité : nombre de postes salariés, d'intérimaires en ETP
Source : ACOSS & DARES - Traitements Réseau des CERC

Notons que, faute de données disponibles, nous ne disposons pas d'élément sur le nombre de travailleurs détachés alors qu'ils font partie des ressources potentiellement mobilisables et que leur part est supposée non négligeable dans le secteur Bâtiment.

2 Quel recours aux ressources disponibles ?

Mobilisation des ressources : 94 680 salariés, 39 840 non-salariés en Provence-Alpes-Côte d'Azur

RESSOURCES DANS LE BÂTIMENT



Unité : nombre de postes salariés 2023, de non salariés 2017, d'intérimaires en ETP 2023, de demandeurs d'emploi en catégorie ABC 2023 - Sources : ACOSS, DARES, France Travail- Traitements Réseau des CERC

Définitions

Salariés (source ACOSS-URSSAF) : nombre de postes salariés des établissements ayant un code APE relevant du Bâtiment implantées dans la région au 31/12/2023, intérimaires, stagiaires, stagiaires de la formation professionnelle, salariés détachés.

Non-salariés (source ACOSS-URSSAF) : nombre d'actifs inscrits à la Sécurité Sociale des indépendants ayant un code APE relevant du Bâtiment, source ACOSS-URSSAF.

Intérimaires (source DARES) : nombre moyen d'intérimaires en ETP (équivalent temps plein) employés dans les établissements du Bâtiment de la région au cours de l'année 2023.

Demandeurs d'emploi (source France Travail) : demandeurs d'emploi en catégorie ABC domiciliés dans la région à fin 2023 et déclarant chercher comme métier principal un emploi de production Construction.

RESSOURCE MOBILISÉE

Production

57 254 salariés

Techniciens et cadres

10 797 salariés

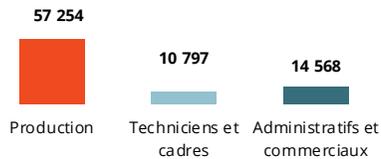
Administratifs et commerciaux

14 568 salariés

Les salariés du Bâtiment sont affectés à hauteur de 70% à un métier de production, dont la maçonnerie qui regroupe près de 38% des effectifs grâce à leurs compétences multiples.

Parmi les métiers techniques et de l'encadrement, notons un nombre important de techniciens et de conducteurs de travaux. A noter que les techniciens sont également en lien avec certaines activités de production du Bâtiment comme les travaux d'installation électrique ou de chauffage.

EFFECTIF SALARIÉ RELEVANT DU BÂTIMENT EN 2023

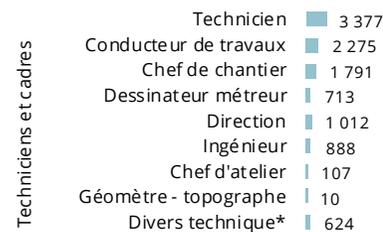
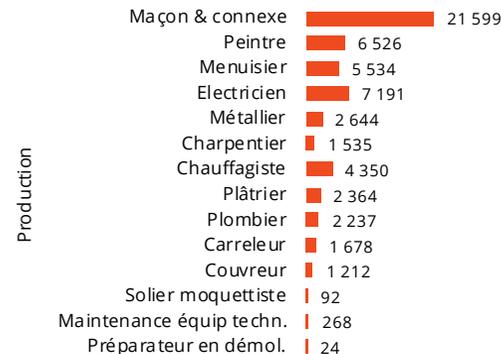


Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2023 - Traitements Réseau des CERC

2 Quel recours aux ressources disponibles ?

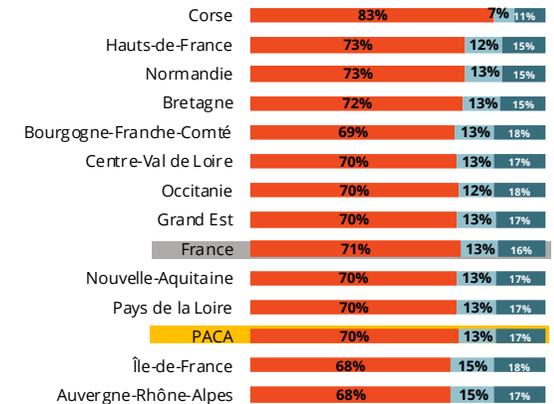
70% de l'effectif salariés est rattaché à un métier de production

RÉPARTITION DES SALARIÉS RELEVANT DU BÂTIMENT



Unité : Nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2023 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF SALARIÉ RELEVANT DU BÂTIMENT PAR RÉGION EN 2023



■ Production
■ Techniciens et cadres
■ Administratifs et commerciaux

Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2023 - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Salariés* de la production : salariés ayant un métier de production Bâtiment quelle que soit l'entreprise

Salariés* des fonctions techniques et de l'encadrement : salariés des entreprises du Bâtiment ayant un métier technique/d'encadrement

Salariés* commerciaux et administratifs : salariés des entreprises du Bâtiment ayant un métier commercial / administratif

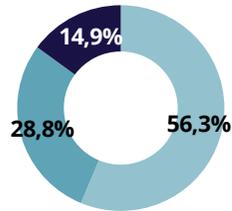
* Y compris apprentis



43,7%
d'ouvriers qualifiés
ou très qualifiés

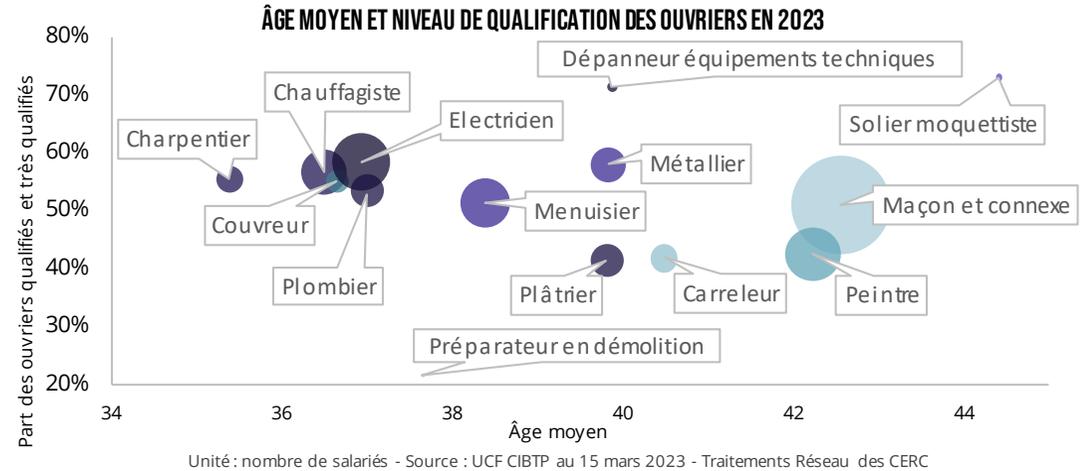
RÉPARTITION DES OUVRIERS SELON LEUR QUALIFICATION EN 2023

- Ouvriers peu qualifiés
- Ouvriers qualifiés
- Ouvriers très qualifiés

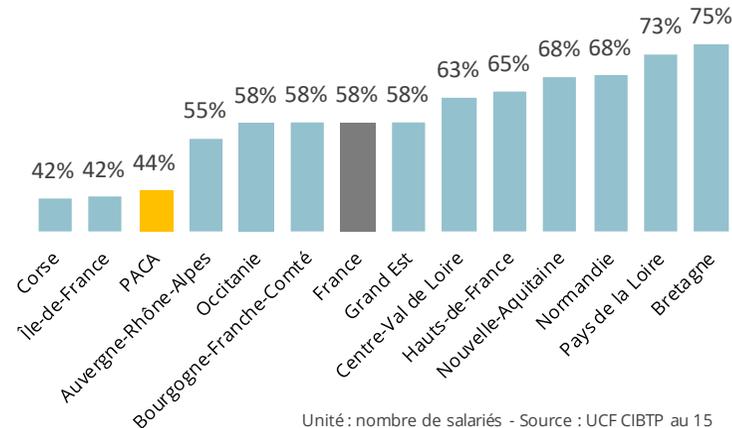


Unité : Nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2023 - Traitements Réseau des CERC

Le niveau de qualification des ouvriers en Provence-Alpes-Côte d'Azur est bien inférieur au niveau national



PART DES OUVRIERS QUALIFIÉS ET TRÈS QUALIFIÉS DANS LE BÂTIMENT EN 2023



Définitions

Le niveau de qualification des ouvriers s'appuie sur le niveau, la position et le coefficient hiérarchique des ouvriers.

La part des ouvriers qualifiés et très qualifiés reste significative en Provence-Alpes-Côte d'Azur mais se révèle bien en dessous du niveau national (44% contre 58%) ou des autres régions excepté la Corse et l'Île-de-France.

La part des ouvriers qualifiés et très qualifiés oscille :

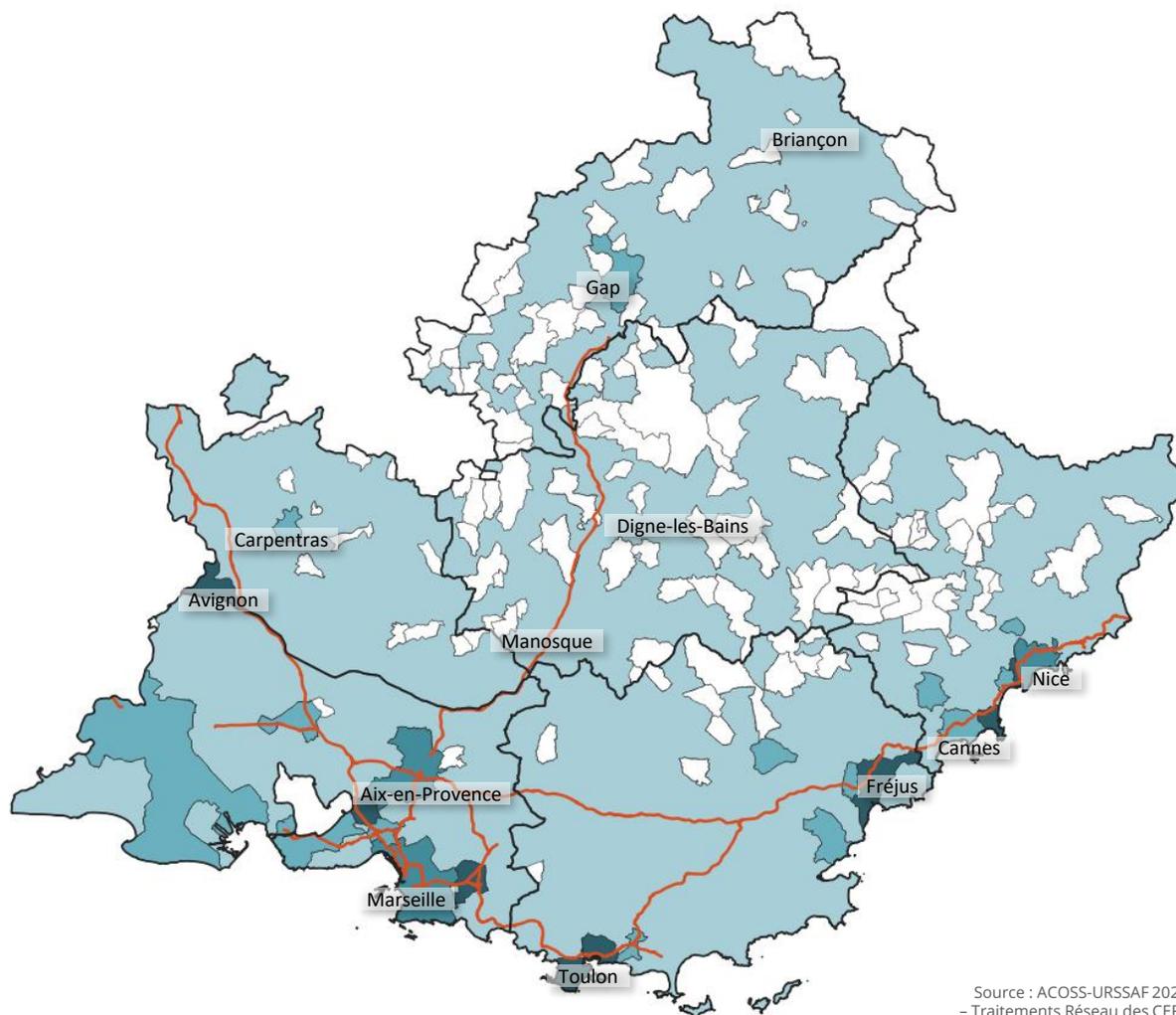
- Entre 21% et 43% (fourchette basse) : pour les préparateurs en démolition, les plâtriers, les carreleurs et les peintres.
- Entre 57% et 73% (fourchette haute) : pour les chauffagistes, les métalliers, les électriciens, les dépanneurs d'équipements techniques et les soliers moquettistes.

Cependant, elle ne semble pas liée à l'âge du salarié.

Une polarisation du nombre de salariés autour des centres urbains

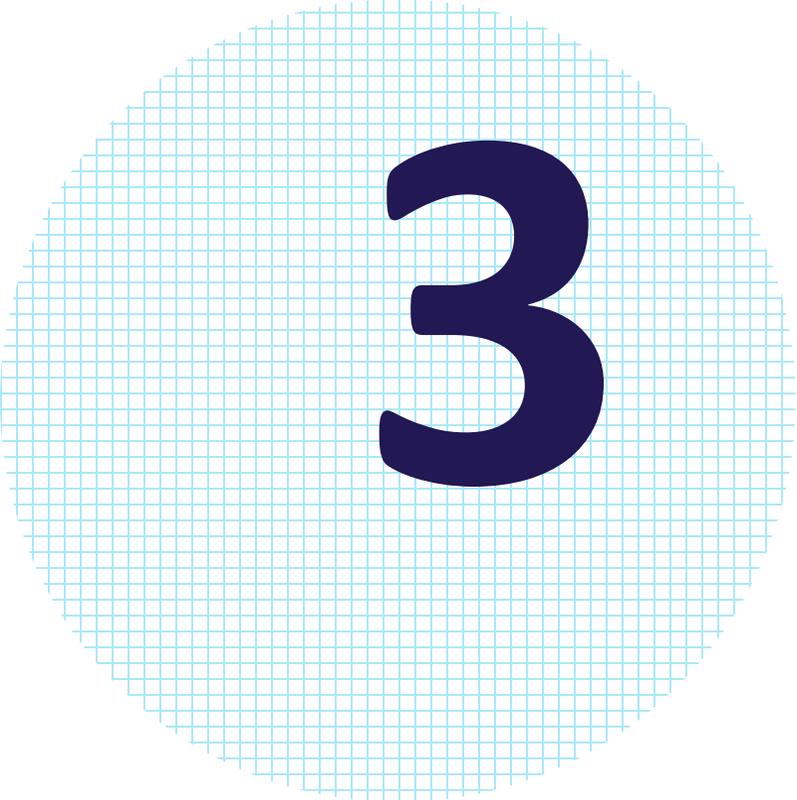
NOMBRE DE SALARIÉS DU BÂTIMENT EN 2023

-  Non renseigné ou 0 salarié
-  1 à 499 sal.
-  500 à 999 sal.
-  1 000 à 2 999 sal.
-  Plus de 3 000 sal.
-  Autoroutes



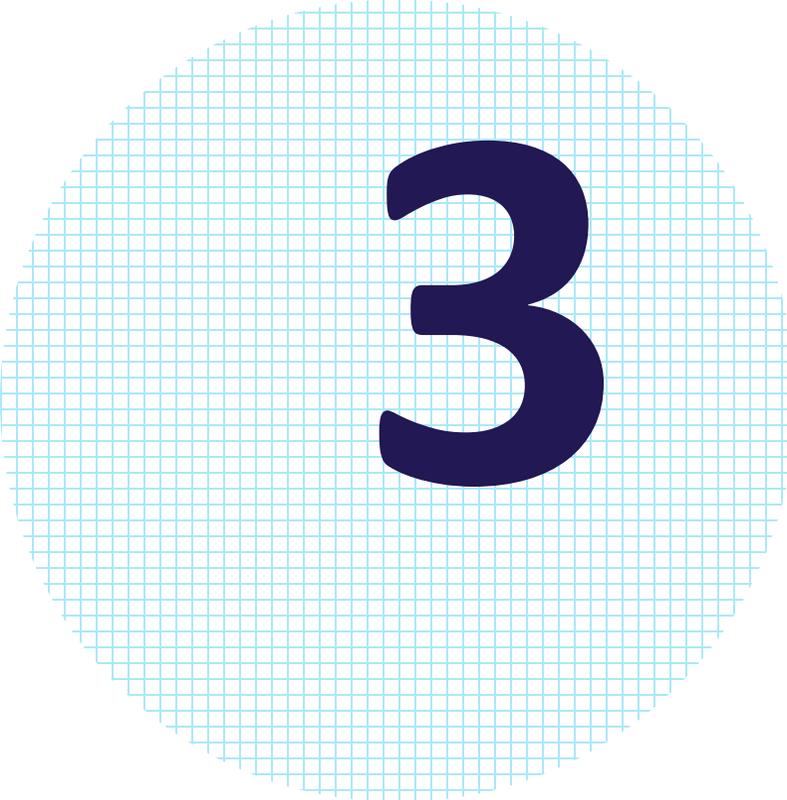
Source : ACOSS-URSSAF 2023
 - Traitements Réseau des CERC -
 Localisation au lieu de travail

Caractéristiques de la formation
initiale et continue aujourd'hui



3

Formation initiale



3

PRODUCTION BÂTIMENT

10 531 jeunes en formation initiale
dont
6 758 apprentis

TECHNICIENS ET CADRES BTP

1 516 jeunes
dont
245 apprentis

Les centres de formation initiale de la région préparent plus de 10 530 jeunes à un métier de production du Bâtiment. Il s'agit des diplômés allant du CAP au BTS. Les effectifs sont particulièrement tournés vers les métiers techniques du second œuvre (plombier-chauffagiste et électricien).

L'apprentissage est largement plébiscité pour les métiers de production puisqu'il concerne 64% des jeunes en formation dans un métier de production. La part de l'apprentissage peut même dépasser les 85% dans certains métiers comme les couvreurs, les carreleurs, les plâtriers ou encore les peintres.

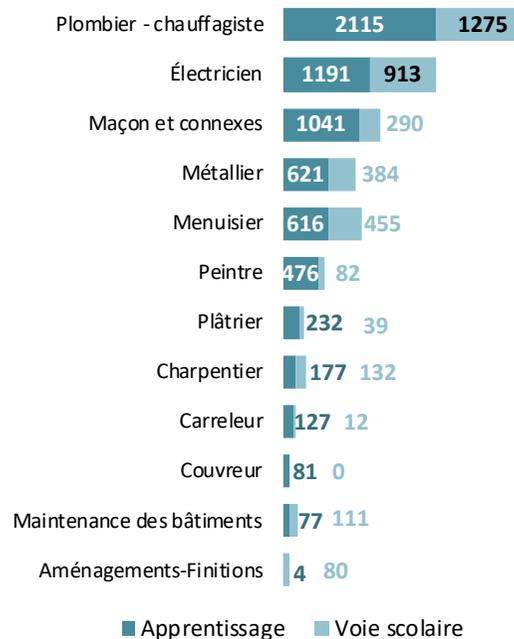
En revanche, la part d'apprentis est plus basse pour les métiers de techniciens et cadres (16%), où les jeunes préfèrent la voie scolaire.

Note : le nombre d'apprentis progresse depuis 2021-2022. Avec la réforme de la formation professionnelle (2020), de nouveaux acteurs investissent le champ de l'apprentissage (GRETA-CFA, AFPA-CFA ...) en proposant notamment des titres professionnels. A cela s'ajoutent l'ouverture de l'apprentissage aux plus de 29 ans (au lieu de 25 ans), les aides pour les entreprises ... autant de facteurs qui ont encouragé le développement de l'apprentissage.

3 Caractéristiques de la formation initiale et continue aujourd'hui

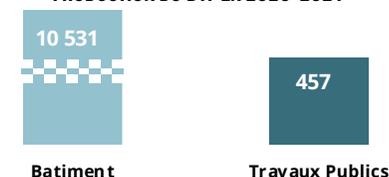
L'apprentissage : formation majoritaire dans les métiers de production

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE MÉTIER DE PRODUCTION BÂTIMENT EN 2023-2024



Unité : apprenants en formation initiale Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

JEUNES EN FORMATION INITIALE SUR LES MÉTIERS DE PRODUCTION DU BTP EN 2023-2024



Unité : apprenants en formation initiale - Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier Bâtiment

PRODUCTION BÂTIMENT

10 531 jeunes en formation initiale
dont
6 758 apprentis

TECHNICIENS ET CADRES BTP

1 516 jeunes
dont
245 apprentis

3 Caractéristiques de la formation initiale et continue aujourd'hui

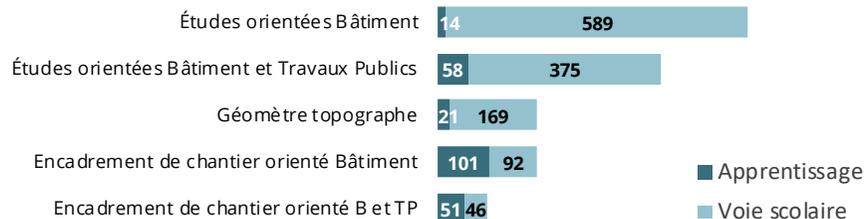
La voie scolaire : formation majoritaire dans les métiers de techniciens et cadres

JEUNES EN FORMATION INITIALE SUR LES MÉTIERS DE TECHNICIENS ET CADRES DU BTP EN 2023-2024



Unité : apprenants en formation initiale - Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE MÉTIER TECHNIQUE / D'ENCADREMENT BTP EN 2023-2024



Unité : apprenants en formation initiale
Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

Les formations initiales sur un métier technique et d'encadrement en BTP concernent près de 1 520 jeunes sur la région. Il s'agit des diplômés allant du BAC Pro au BTS.

Définitions

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier Bâtiment

Dans les métiers de production, 32% des formations conduisent à un diplôme de niveau 4 ou 5

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE NIVEAU DE DIPLOME ET LE TYPE DE DIPLOME EN 2023-2024

| | Niveau 3 | | | Niveau 4 | | | | Niveau 5 | | Total |
|---|----------------|----|-------|----------------|-------|----|-------|----------------|-------|---------------|
| | CAP | MC | Autre | BAC PRO | BP | MC | Autre | BTS | Autre | |
| Aménagements-Finitions | | | | 84 | | | | | | 84 |
| Carreleur | 131 | | | | 8 | | | | | 139 |
| Charpentier | 81 | | 43 | 112 | 45 | | | 28 | | 309 |
| Couvreur | 47 | | 19 | | 15 | | | | | 81 |
| Électricien | 1 672 | | 7 | | 268 | 19 | | 133 | | 2 099 |
| Maçon et connexes | 943 | | 23 | 150 | 215 | | | | | 1 331 |
| Maintenance des bâtiments | 145 | | 43 | | | | | | | 188 |
| Menuisier | 657 | | 42 | 224 | 148 | | | | | 1 071 |
| Métallier | 692 | | | 159 | 154 | | | | | 1 005 |
| Peintre | 451 | | 12 | | 93 | 2 | | | | 558 |
| Plâtrier | 232 | | 13 | | 15 | | | | | 260 |
| Plombier - chauffagiste | 1 883 | | 15 | 899 | 325 | 16 | 16 | 199 | 18 | 3 371 |
| Total métiers de la production | 6 934 | | 217 | 1 628 | 1 286 | 37 | 16 | 360 | 18 | 10 496 |
| ... répartition par niveau | Niveau 3 : 68% | | | Niveau 4 : 28% | | | | Niveau 5 : 4% | | |
| Études orientées Bâtiment | | | | 453 | | | | 150 | | 603 |
| Études orientées Bâtiment et Travaux Publics | | | | 304 | | | | 109 | | 413 |
| Encadrement de chantier orienté Bâtiment | | | | | | | | 176 | 17 | 193 |
| Encadrement de chantier orienté BTP | | | | | | | | | 21 | 21 |
| Géomètre topographe | | | | 101 | | | | 78 | 11 | 190 |
| Total métiers techniques-encadrement | | | | 858 | | | | 513 | 49 | 1 420 |
| ... répartition par niveau | Niveau 3 : 0% | | | Niveau 4 : 60% | | | | Niveau 5 : 40% | | |

Définitions

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier Bâtiment

35 jeunes en mention complémentaires ne sont pas inclus dans le tableau faute d'information sur le niveau

Unité : apprenants en formation initiale Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

Dans les métiers de production, 64% des formations se font en apprentissage

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE NIVEAU DE DIPLOME ET LE TYPE DE FORMATION EN 2023-2024

| | Niveau 3 | | Niveau 4 | | Niveau 5 | | Total apprent. | Total voie scolaire | Part de l'apprent |
|---|--------------|------------------|--------------|------------------|------------|------------------|-------------------|------------------------|----------------------|
| | Apprent. | Voie scolaire | Apprent. | Voie scolaire | Apprent. | Voie scolaire | | | |
| Aménagements-Finitions | | | 4 | 80 | | | 4 | 80 | 5% |
| Carreleur | 119 | 12 | 8 | | | | 127 | 12 | 91% |
| Charpentier | 116 | 8 | 56 | 101 | 5 | 23 | 177 | 132 | 57% |
| Couvreur | 66 | | 15 | | | | 81 | | 100% |
| Électricien | 867 | 812 | 287 | | 37 | 96 | 1 191 | 908 | 57% |
| Maçon et connexes | 794 | 172 | 247 | 118 | | | 1 041 | 290 | 78% |
| Maintenance des bâtiments | 77 | 111 | | | | | 77 | 111 | 41% |
| Menuisier | 457 | 242 | 159 | 213 | | | 616 | 455 | 58% |
| Métallier | 437 | 255 | 184 | 129 | | | 621 | 384 | 62% |
| Peintre | 381 | 82 | 95 | | | | 476 | 82 | 85% |
| Plâtrier | 206 | 39 | 15 | | | | 221 | 39 | 85% |
| Plombier - chauffagiste | 1 473 | 425 | 524 | 732 | 111 | 106 | 2 108 | 1 263 | 63% |
| Total métiers de la production | 4 993 | 2 158 | 1 594 | 1 373 | 153 | 225 | 6 740 | 3 756 | 64% |
| Études orientées Bâtiment | | | 1 | 452 | 13 | 137 | 14 | 589 | 2% |
| Études orientées Bâtiment et Travaux Publics | | | | 304 | 38 | 71 | 38 | 375 | 9% |
| Encadrement de chantier orienté Bâtiment | | | | | 101 | 92 | 101 | 92 | 52% |
| Encadrement de chantier orienté BTP | | | | | 21 | | 21 | | 100% |
| Géomètre topographe | | | | 101 | 21 | 68 | 21 | 169 | 11% |
| Total métiers techniques-encadrement | | | 1 | 857 | 194 | 368 | 195 | 1 225 | 14% |

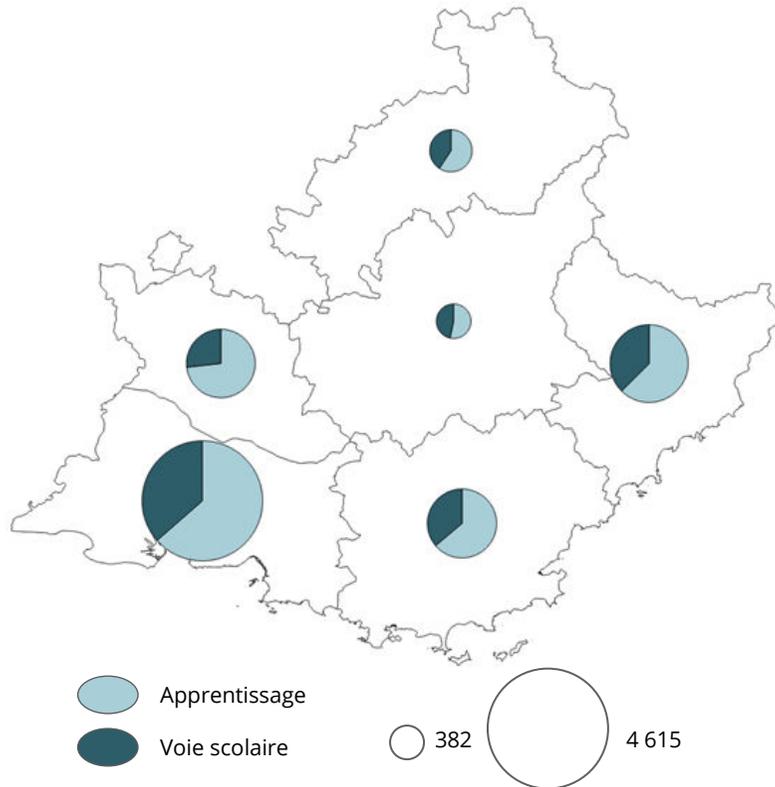
Définitions

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier Bâtiment

Unité : apprenants en formation initiale Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

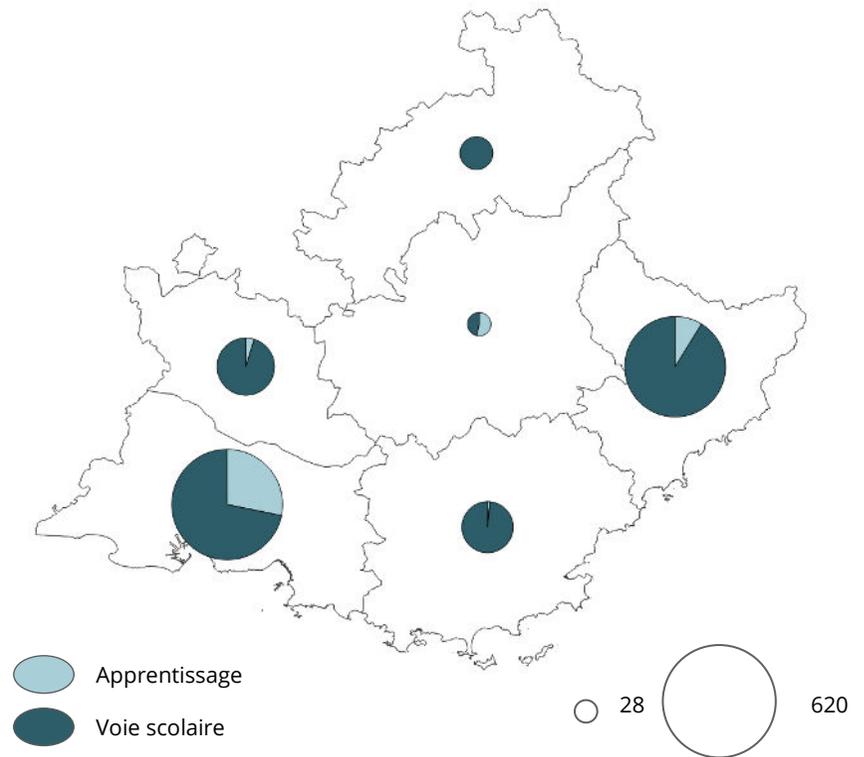
Cartographie de la formation initiale

NOMBRE DE JEUNES EN FORMATION INITIALE SUR LES MÉTIERS DE LA PRODUCTION DU BÂTIMENT SELON LE MODE DE FORMATION EN 2023-2024



Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

NOMBRE DE JEUNES EN FORMATION INITIALE SUR LES MÉTIERS TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT DU BTP SELON LE MODE DE FORMATION EN 2023-2024



Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

79% des jeunes en apprentissage dans les entreprises du Bâtiment se forment sur un métier de production

7 052

apprentis formés dans des entreprises du Bâtiment en 2023 quel que soit le métier préparé

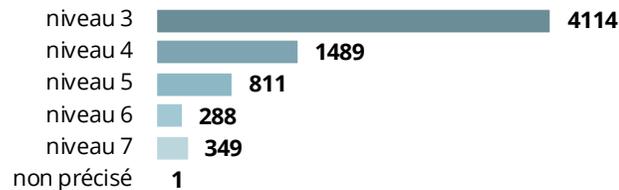
(métier de production Bâtiment ou Travaux Publics, assistant(e) de direction, marketing, comptabilité, etc.)

Les entreprises du Bâtiment ont accueilli 7 052 apprentis sur l'année 2023 avec une très forte propension à former sur des métiers de production du Bâtiment et des Travaux Publics.

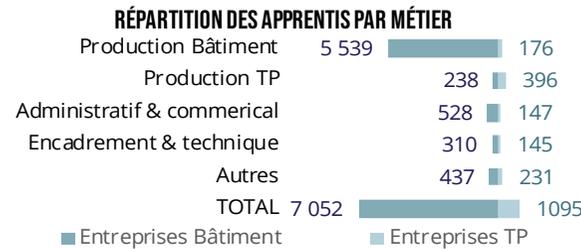
Les niveaux de formation des apprentis se concentrent de fait sur les niveaux 3 et 4. Les entreprises de moins de 10 salariés jouent le jeu de l'apprentissage en accueillant 72% d'entre eux.

Note : le champ d'analyse est différent de la page 14 (en termes de niveaux de diplôme et de critères, le périmètre concerne ici les apprentis accueillis dans des entreprises adhérentes à l'OPCO de la Construction).

RÉPARTITION DES APPRENTIS DES ENTREPRISES DU BÂTIMENT PAR NIVEAU

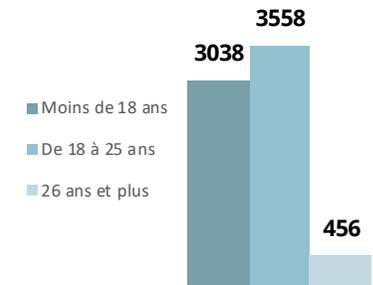


Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructyts en 2023 - Traitements Réseau des CERC



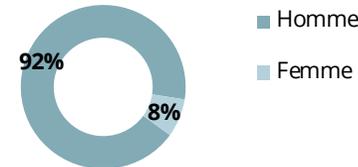
Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructyts en 2023 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES APPRENTIS DES ENTREPRISES DU BÂTIMENT PAR ÂGE



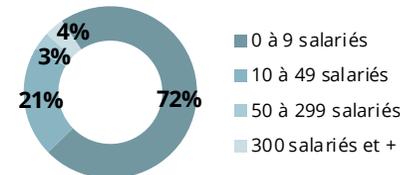
Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructyts en 2023 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES APPRENTIS DES ENTREPRISES DU BÂTIMENT PAR GENRE



Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructyts en 2023 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES APPRENTIS DES ENTREPRISES DU BÂTIMENT PAR TAILLE DE L'ENTREPRISE

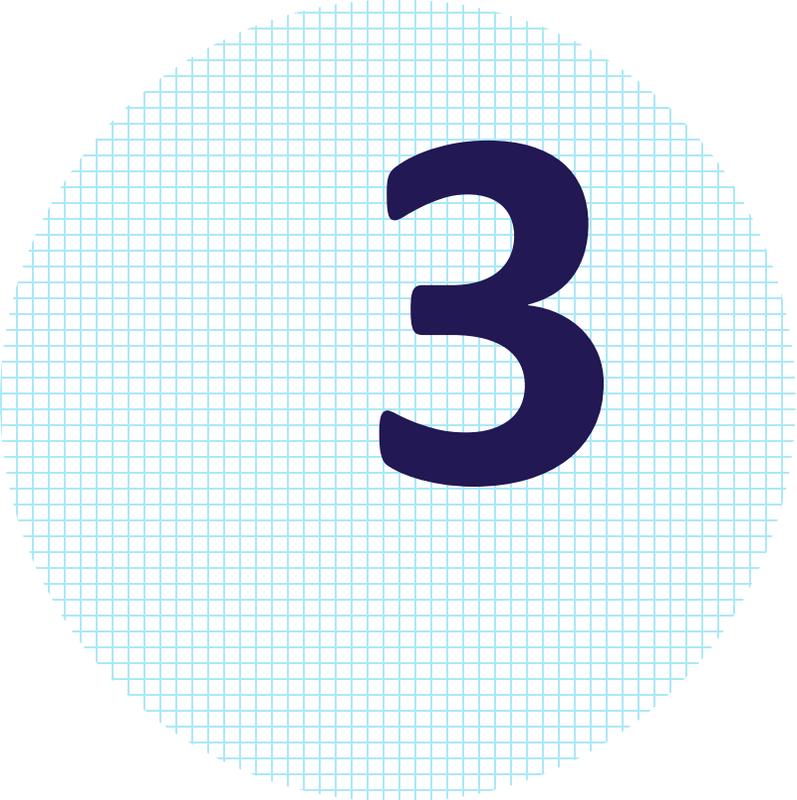


Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructyts en 2023 - Traitements Réseau des CERC

Avertissement

Le nombre d'apprentis analysé sur cette page correspond à l'ensemble des contrats d'apprentissage en cours au 31 décembre 2023. Jusqu'à présent, les chiffres portaient sur le nombre de contrats conclus dans l'année. Par conséquent, les résultats de cette année ne peuvent pas être comparés avec ceux des années précédentes.

Formation continue



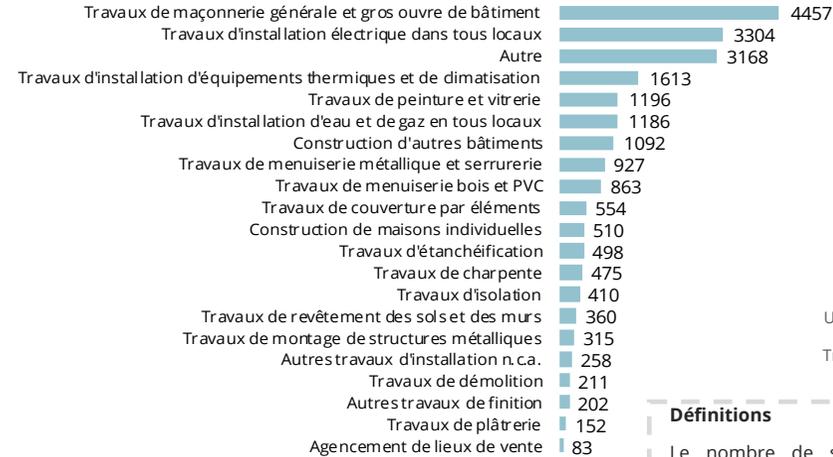
3

21 834 stagiaires ont recours à la formation continue en Provence-Alpes-Côte d'Azur

21 834 salariés en formation continue dans le Bâtiment en 2023

225 contrats de professionnalisation aux métiers du Bâtiment 2023

RÉPARTITION DU NOMBRE DE SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LE BÂTIMENT EN 2023 PAR ACTIVITÉ



Unité : Nombre de stagiaires -
Source : Constructyts -
Traitements Réseau des CERC

L'effort de formation est important dans le secteur du Bâtiment avec plus de 21 830 stagiaires en Provence-Alpes-Côte d'Azur. En effet, en 2023 la région passe au dessus de la moyenne nationale avec un ratio de 23 salariés formés pour 100 salariés.

Définitions

Le nombre de salariés en formation continue correspond au nombre de salariés ayant demandé un financement à l'OPCO de la Construction et ayant suivi une formation continue au cours de l'année.

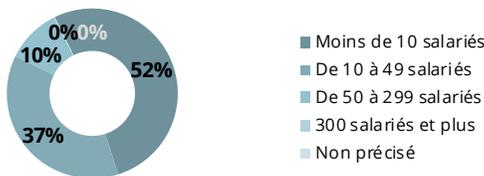
Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

L'affectation d'un stagiaire à une région correspond au positionnement géographique de l'entreprise du demandeur de la formation. Si cette information n'est pas disponible, la région dans laquelle le conseiller Constructyts Régional a traité le dossier de demande de prise en charge fait foi.

Avertissement

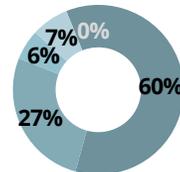
Les données analysées sur cette page ne représentent pas l'intégralité de l'effort de formation des entreprises car elles ne prennent pas en compte les formations réalisées hors financement à l'OPCO de la Construction (entreprises de 50 salariés et plus qui s'autofinancent sur leur plan de développement des compétences, formation sur chantier par les fournisseurs, etc.)

RÉPARTITION DES SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LE BÂTIMENT PAR TAILLE D'ENTREPRISE EN 2023



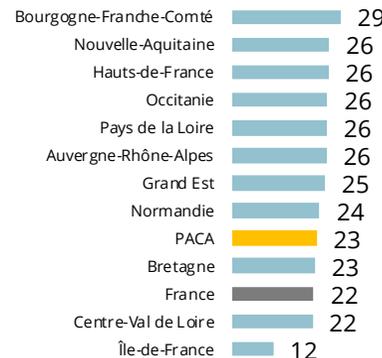
Unité : nombre de stagiaires - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION AUX MÉTIERS BÂTIMENT PAR TAILLE D'ENTREPRISES EN 2023



Unité : nombre de contrats - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC

NOMBRE DE SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LE BÂTIMENT POUR 100 SALARIÉS EN 2023



Unité : nombre de stagiaires / nombre de postes salariés, hors contrats de professionnalisation - Source : ACOSS & Constructyts - Traitements Réseau des CERC

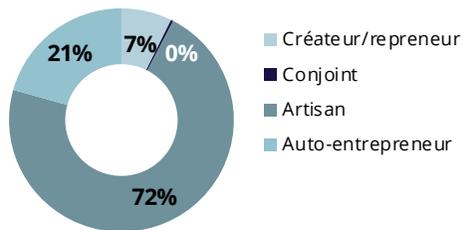
La formation continue de former des travailleurs non-salariés

1 744 formations de
travailleurs non-salariés
du Bâtiment 2023

23 963 heures de formation
du Bâtiment 2022

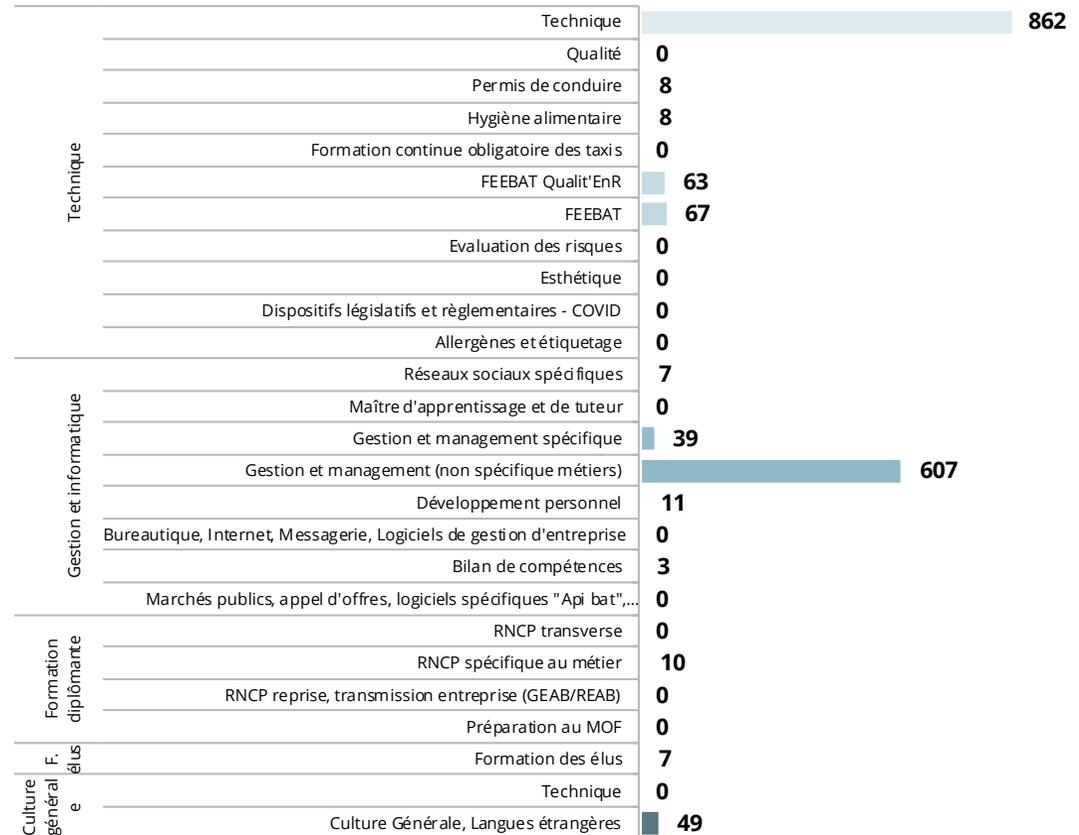
Parmi les 39 840 non-salariés du Bâtiment en région, près de 1 750 qui ont suivi une formation en 2023. Les formations en gestion et management sont presque 3 fois plus demandées qu'en 2022.

RÉPARTITION DES NON SALARIÉS EN FORMATION PAR STATUT EN 2023



Unité : nombre de stagiaires - Source : FAFCEA - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES NON SALARIÉS EN FORMATION PAR THÈME DE LA FORMATION EN 2023



Unité : nombre de stagiaires - Source : FAFCEA - Traitements Réseau des CERC

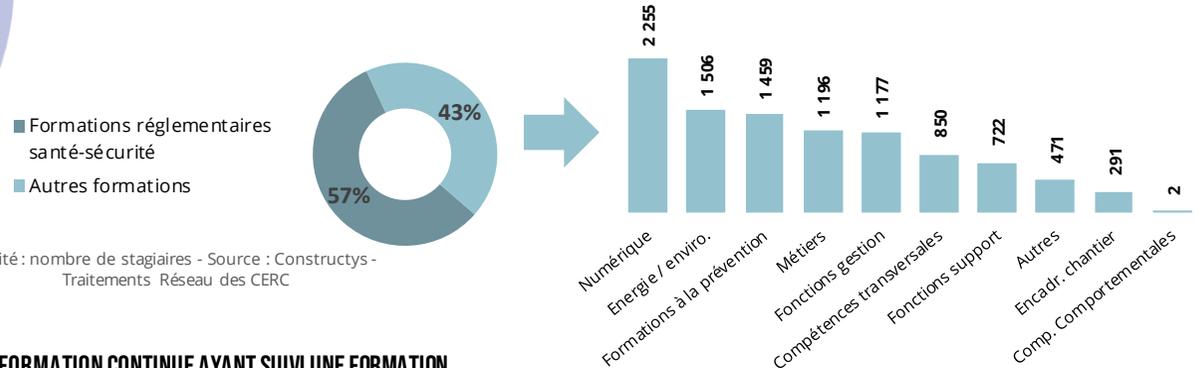
Définition

Nombre de travailleurs non-salariés relevant du secteur « Bâtiment » ayant reçu un financement en 2023 pour le suivi d'une formation.

Dans près de 60% des cas, les formations mises en place relèvent du GFOR

57% des salariés en formation continue en 2023 suivent une formation relevant du « Guide des Formations Obligatoires et Recommandées de la Construction »

RÉPARTITION DU NOMBRE DE SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LE BÂTIMENT EN 2023 PAR DOMAINE DE FORMATION

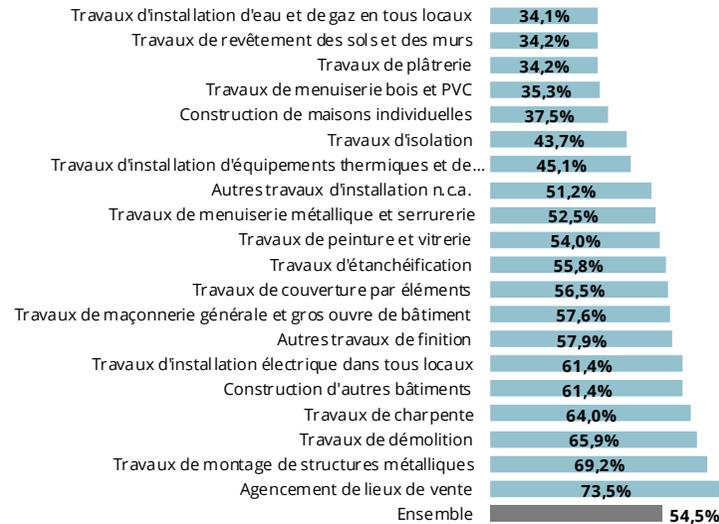


Unité : nombre de stagiaires - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC

Unité : Nombre de stagiaires - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC

PART DES SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE AYANT SUIVI UNE FORMATION

RÉGLEMENTAIRE SANTÉ-SÉCURITÉ EN 2023 PAR ACTIVITÉ



Unité : nombre de stagiaires - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC

Il y a un bon équilibre entre la volonté des entreprises à faire monter en compétences leurs salariés (43%) et l'obligation de suivre les contraintes réglementaires (sécurité, habilitations ...) à travers les formations GFOR (57%).

La montée en compétence, se concentre quant à elle principalement dans le numérique (23%), l'énergie & l'environnement (15%), et des formations hors GFOR (15%).

Définitions

Le nombre de salariés en formation continue correspond au nombre de salariés ayant demandé un financement à l'OPCO de la Construction et ayant suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

L'affectation d'un stagiaire à une région correspond au positionnement géographique de l'entreprise du demandeur de la formation. Si cette information n'est pas disponible, la région dans laquelle le conseiller Constructyts Régional a traité le dossier de demande de prise en charge fait foi.

GFOR : Guide des formations obligatoires et recommandées de la Construction

Avertissement

Les données analysées sur cette page ne représentent pas l'intégralité de l'effort de formation des entreprises car elles ne prennent pas en compte les formations réalisées hors financement à l'OPCO de la Construction (entreprises de 50 salariés et plus qui s'autofinancent sur leur plan de développement des compétences, formation sur chantier par les fournisseurs, etc.)

1. Niveau de qualification

L'indicateur du niveau de qualification s'appuie sur le niveau, la position et le coefficient hiérarchique des ouvriers :

- ▶ Ouvriers peu qualifiés : Coefficients conventions collectives Bâtiment (150-170) ; TP (100-110)
- ▶ Ouvriers qualifiés : Coefficients conventions collectives Bâtiment (185-210) ; TP (125-140)
- ▶ Ouvriers très qualifiés : Coefficients conventions collectives Bâtiment (230-270) ; TP (165-180)

2. Stagiaires

Le nombre de stagiaires correspond au nombre de salariés ayant demandé un financement à Constructys et ayant suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

3. Niveaux de diplômes

Les niveaux de diplôme sont les suivants :

- ▶ Niveau III : CAP, BEP, ... (= niveau 5 sur « l'ancienne » nomenclature, avant 2019)
- ▶ Niveau IV : BAC PRO, BP, BTN, ... (= niveau 4)
- ▶ Niveau V : BTS, ... (= niveau 3 sur « l'ancienne » nomenclature, avant 2019)

NB : Les niveaux de diplômes écrits en chiffres latins et en chiffres romains correspondent à deux nomenclatures différentes : chiffre latins = « nouvelle » nomenclature ; chiffres romains = « ancienne » nomenclature.

Pour aller plus loin :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F199>

4. Jeunes en formation initiale

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier du BTP (formations allant du CAP au BTS inclus) quelle que soit l'année de formation

5. Apprentissage (source Constructys)

Sont comptabilisés ici les contrats d'apprentissage en cours au 31 décembre 2021 dans une entreprise de BTP dont l'organisme de formation est dans la région et ce quel que soit le métier préparé (métier de production Bâtiment ou Travaux Publics, assistant(e) de direction, marketing, comptabilité, etc.) ou le niveau (du CAP jusqu'au niveau ingénieur)

6. Entrant/sortant

- ▶ **Entrants** : indicateur de « recrutements » des entreprises. Il s'agit des salariés entrés dans une entreprise du secteur l'année en cours et ayant eu éventuellement un emploi au préalable dans une autre entreprise (du BTP ou non). Cet indicateur comprend donc les salariés mobiles (sous-entendu venant d'une autre entreprise de BTP). **Chaque entrant n'est compté qu'une fois même si ce dernier est entré/sorti plusieurs fois au cours de l'année.**
- ▶ **Taux d'entrants** : nombre d'entrants rapporté au nombre de salariés en postes au 15 mars.
- ▶ **Sortants** : il s'agit des salariés sortis d'une entreprise du secteur, l'année en cours, dans le cadre d'un changement d'entreprises (sortie non définitive), d'un départ à la retraite, d'une sortie hors du secteur ou hors de la région. **Chaque sortant n'est compté qu'une fois même si ce dernier est entré/sorti plusieurs fois au cours de l'année.**
- ▶ **Taux de sortants** : nombre de sortants rapporté au nombre de salariés en poste au 15 mars.

Concernant les méthodes de calcul exactes, ceci nous donne pour 2023 :

Nombre de NIR complets et distincts, non-apprentis dont le montant du salaire total brut déclaré par l'employeur à la caisse CI-BTP est strictement positif :

- ▶ Entrants : sur l'exercice 2023 et soit absent de l'exercice 2022, soit présent sur l'exercice 2022 en tant qu'apprenti
- ▶ Sortants : sur l'exercice 2022 et absent de l'exercice 2023
- ▶ Stock : sur l'exercice 2023 et présent au 15 mars 2023.

Éléments de méthode utiles pour l'interprétation

1. Données URSSAF/UCF

Source URSSAF : nombre de salariés travaillant dans une entreprise ayant un code APE Bâtiment (respectivement Travaux Publics) quel que soit le métier du salarié

Source UCF : Production : salariés ayant un métier de production Bâtiment (respectivement Travaux Publics) quelle que soit l'entreprise BTP ressortissante à la caisse de congés payés

Techniciens et cadres : salariés ayant un métier technicien et cadre dans une entreprise du Bâtiment (respectivement Travaux Publics) ressortissante à la caisse de congés payés

Administratif et commercial : salariés ayant un métier relevant de l'administratif et commercial dans une entreprise du Bâtiment (respectivement Travaux Publics) ressortissante à la caisse de congés payés

Par ailleurs, les salariés sont comptabilisés dans leur département de domiciliation pour la source UCF.

2. Analyses métiers et regroupement métiers

Des regroupements de métiers ont été faits dans les fiches métier. En dehors de cette partie, les analyses utilisent les métiers sans regroupement.

Détails des regroupements Bâtiment :

- Métiers de la Maçonnerie / Gros Œuvre : Maçon et connexe, Préparateur en démolition
- Métiers de la Métallerie : Charpentier métallique, Métallier, Monteur poseur techniverrier, Serrurier
- Métiers de l'Aménagement Bois : Agenceur, Menuisier
- Métiers de l'Électricité : Dépanneur équipements techniques, Électricien
- Métiers des Cloisons et Façades : Peintre, Plâtrier, Storiste
- Métiers des Fluides : Chauffagiste, Plombier
- Métiers du Sol : Carreleur, Solier moquettiste
- Métiers du Toit et Ossature : Charpentier, Couvreur

3. Indice synthétique du domaine de métier

Cet indice synthétique a pour vocation d'estimer les pressions à venir sur les recrutements par métier, notamment à l'aune des futurs besoins en emploi et du potentiel actuel de l'appareil de formation.

Interprétation : plus le nombre d'individus formés chaque année est adapté aux besoins en emploi, plus l'indicateur est vert.

4. Potentiel de sortants formés sur le marché du travail

Les données liées à l'apprentissage et aux contrats pro dans la partie « Appareil de formation » de la fiche métier, sont des données transmises par les centres de formation.

Les contrats pros ont été inclus dans le « potentiel de sortants formés » car il s'agit de ressources qui ont suivi une formation et sont donc désormais formés.

5. Niveau de diplôme

Le métier Technique / d'encadrement BTP regroupe les formations études, encadrement de chantier et géomètre topographe. Pour ces 3 types de formations, on retrouve des niveaux III (BTS...) et IV (BAC PRO...). De manière similaire, on trouve des formations correspondant aux différents métiers production Bâtiment ou Travaux Publics de niveau III (BTS...), IV (BAC PRO...) et V (CAP...).

6. DEFM

Sauf indication contraire, les données demandeurs d'emploi correspondent à l'ensemble du secteur de la Construction

Avec le concours...

DES MEMBRES ET PARTENAIRES DE LA CERC



DES MEMBRES DU GIE RÉSEAU DES CERC



Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement
Provence-Alpes-Côte d'Azur



DE L'OBSERVATOIRE DES MÉTIERS DU BTP



CERC PACA

36 Bd des Dames 13002 Marseille

04-88-22-66-50 | cerc.paca@gmail.com



www.cerc-paca.fr